ASSEMBLÉE NATIONALE

Didier LE GAC
Député du Finistère
3ème circonscription – Brest Rural
didier.legac@assemblee-nationale.fr

Madame Anne LE HENANFF
Ministre déléguée chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique
Télédoc 151
139, rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Saint-Renan, le 4 novembre 2025

Chère Madame la Ministre,

Je tiens tout d'abord à vous adresser mes sincères félicitations pour votre nomination au Gouvernement et vous souhaite plein succès dans cette mission essentielle pour notre souveraineté numérique.

Au regard de vos compétences en matière de cybersécurité, je me permets d'attirer votre attention sur les difficultés d'un acteur clé du secteur : France Cyber Maritime, implanté à Brest, dans mon département. Vous aviez d'ailleurs rencontré son directeur en juin dernier, dans le cadre de vos travaux préparatoires au projet de loi relatif à la résilience des infrastructures critiques et au renforcement de la cybersécurité.

Créée en novembre 2020 à la suite du Comité interministériel de la mer de 2018, France Cyber Maritime est issue d'une réflexion sur les vulnérabilités du secteur maritime et portuaire face aux menaces cyber. Sa mission s'articule autour de deux axes :

- Renforcer la sûreté et la sécurité maritime par la veille, l'analyse de signaux faibles, la diffusion de bulletins d'information et l'assistance aux opérateurs en cas d'incident ;
- Contribuer au développement d'une filière française d'excellence en cybersécurité maritime.

Aujourd'hui, cette structure se trouve dans une situation financière fragile. Son modèle repose sur les cotisations de ses 90 membres, le soutien des collectivités territoriales, ainsi que sur des financements de l'État. À ce titre, l'association a notamment bénéficié du plan France Relance (volet cybersécurité, 2021-2024) et du Fonds d'intervention maritime (2024), qui ont constitué des appuis stratégiques pour le développement de ses activités et le renforcement de son expertise.

./.

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN
Tél. 02 98 33 02 20
Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi
Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS
Retrouvez-moi sur mon blog : www.didierlegac.bzh

./.

Cependant, l'absence de participation financière de l'État en 2025 menace sa pérennité, alors même que sa notoriété et son expertise sont reconnues à l'échelle européenne et internationale.

Si France Cyber Maritime a récemment obtenu un financement européen, ce soutien ponctuel ne saurait se substituer à un engagement durable de l'État. Il me semble en effet essentiel de maintenir un soutien public à cette structure stratégique, dont le rôle est déterminant pour la souveraineté numérique et la sécurité du secteur maritime français.

Je vous remercie, Madame la Ministre, de l'attention que vous porterez à cette sollicitation et vous prie d'agréer l'expression de ma haute considération.

Tous mes vœux de succès d'accompagnement,

Amitiés,

Didier Le Gac
Député